

AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 21187 G CARTE

22H/4c,d

QUÉBEC

SCALE 1:20 000 ÉCHELLE 1/20 000

Kilometre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

Funds for this survey were provided by the Geological Survey of Canada under the mineral program of the Canada Economic Development Plan for the Gaspé and Lower St. Lawrence, 1985.

Cette carte a été préparée par la Commission géologique du Canada en vertu du programme sur les ressources minérales du PLAN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA-GASPÉ ET BAS-SANT-LAURENT, 1985.

This map was compiled from data recorded by Sander Geophysics Limited, between July 6 and October 8, 1985, using a helicopter-borne magnetic gradiometer. This gradiometer consisted of two Sander Geophysics Ltd. Overhauser magnetometers of 0.005 gamma resolution on a vertical separation of 3 m, with a horizontal baseline of 30 m. The average sensor height above the terrain was 150 m above ground with an average traverse and control line spacing of 300 m. The data were recorded on a 1/20 000 scale topographic map using a 16 mm camera mounted on a helicopter, with a 16 mm lens and a 16 mm focal length. The total field values are the sum of the two magnetometer outputs.

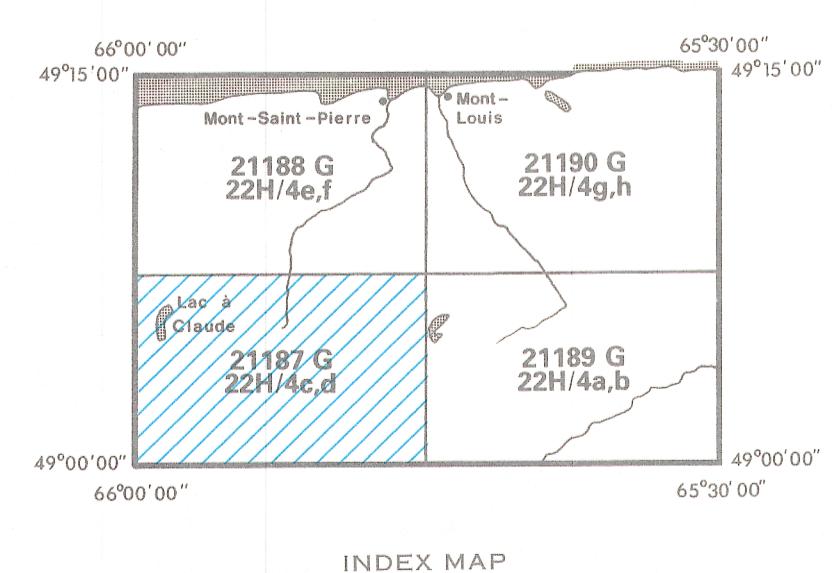
Altitude of the sensor was determined by the levelling analysis between traverse and control lines. Grid size for the aeromagnetic mapping process was 2.5 mm, representing 50 m on the ground. The data were processed using a 2.5 mm grid size. The data were corrected for the earth's magnetic field. The base used for this map is a topographic map at the scale of 1:20 000, which was digitized and stored in digital form.

Copies of this map may be obtained from the Geological Survey of Canada, Ottawa. The survey data used to compile this map is available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte fut compilée d'après les données enregistrées par Sander Geophysics Limited, entre le 6 juillet et le 8 octobre 1985, à l'aide d'un gradiomètre hélicoptère comportant deux magnétomètres Overhauser de 0,005 gamma de résolution, placés à une hauteur de 30 m au-dessus du sol avec une séparation verticale de 3 m entre les deux capteurs. La hauteur moyenne des magnétomètres était de 150 m au-dessus du sol avec un écartement de 300 m pour les lignes de traverses et de contrôle. Les données furent enregistrées à l'aide d'un appareil photographique à l'échelle 1/20 000, installé sur un hélicoptère, avec un objectif de 16 mm et numérisées par ordinateur à l'aide d'une caméra 16 mm et numérisées par ordinateur à l'aéropage. Les valeurs du champ total sont obtenues par la somme des deux sorties des magnétomètres.

Toute la hauteur du capteur fut déterminée par l'analyse de nivellement entre les lignes de vol et les lignes de contrôle. La taille de la grille utilisée pour le procédé cartographique fut de 2,5 mm, représentant 50 m au sol. Les données furent traitées à l'aide d'une grille de 2,5 mm. Les données furent corrigées pour le champ magnétique terrestre. La base utilisée pour cette carte est une carte topographique à l'échelle 1/20 000.

Toutes les copies de cette carte peuvent être obtenues à l'Institut géologique du Canada, Ottawa. Les données de recherche utilisées pour compiler cette carte sont disponibles sous forme numérique à l'Institut géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction des données.



INDEX MAP
CARTE DE LOCALISATION